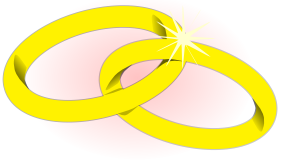


L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LE COUPLE



Code civil de Napoléon:
les femmes sont des
mineures civil, répression
de l'adultère féminin

1804

1884

Le divorce est autorisé

La loi du 13 juillet
accorde aux femmes
mariées la libre
disposition de leur
salaire

1907

1909

Un congé de
maternité de 8
semaines sans rupture
de contrat

Le régime de Vichy
interdit l'emploi des
femmes mariées dans
l'administration

1940

1965

Les femmes peuvent
gérer leurs biens
propres et exercer un
travail sans le
consentement de leur
mari

Interdiction de
licencier une femme
enceinte ou en
congé de maternité

1966

1967

La contraception est
autorisée

Le congé de maternité
est indemnisé à 90%

1970

1970

Suppression de la
notion de "chef de
famille"

Autorisation de
l'avortement

1975

Le divorce est autorisé
par consentement
mutuel

Lutte contre les
violences conjugales

1989

1993

Exercice conjoint de
l'autorité parentale

Apparition du congé
de paternité

2002